



Michel Josset

Ingénieur de formation, Michel a effectué l'ensemble de sa carrière dans la gestion des risques industriels, tout d'abord comme consultant en études de risques, puis en tant qu'ingénieur préventionniste pour l'assureur GAN Eurocourtage dans le cadre des polices dommages et responsabilité civile des risques environnementaux et enfin, au sein de l'équipementier automobile

Forvia (anciennement Faurecia), d'abord sur la fonction prévention pour prendre ensuite la responsabilité des assurances.

Membre de l'AMRAE depuis 2007, Michel pilote la Commission Prévention et Dommages depuis 2016 (en copilotage avec Stéphane Richard, Dalkia depuis 2024) en lui imprimant un focus prévention incendie et également risques naturels. Il a rejoint le Conseil d'Administration de l'AMRAE en 2022 puis le COMEX en 2024 en charge des sujets Climat et ESG.

Faisant le constat d'un fort impact du changement climatique sur nos activités, nous avons lancé les GT AMRAE Climat en 2022 avec plus d'une quinzaine de Risk managers mobilisés sur les différents angles du sujet : scientifique et données, adaptation, assurabilité et reporting. Ce travail commun soutenu par une équipe AMRAE ultra professionnelle, s'est concrétisé sous des formes variées au bénéfice des adhérents : webinars et petits-déjeuners thématiques, parcours climat aux Rencontres, travail avec le Ministère des Finances sur l'adaptation, module formation « adaptation » AMRAE, contribution à de nombreux articles et séminaires. Ce travail a également permis à l'AMRAE de devenir un interlocuteur de référence des principaux acteurs du sujet climat : Ministère des Finances, France Assureurs, CCR, ADEME,...

Michel sollicite le renouvellement de son mandat d'Administrateur de l'AMRAE

Plusieurs enjeux de taille nous attendent : garantir l'assurabilité climatique des entreprises et des collectivités par l'adaptation aux risques physiques et aux risques de transition en partenariat avec le monde scientifique et les assureurs, travailler à la simplification des reporting ESG, tisser des liens entre le monde de la Finance et de l'Investissement et celui de la gestion des risques.

Un autre combat critique se profile : trop souvent, l'Etat répond à l'inassurabilité des particuliers ou des collectivités par une nouvelle ponction sur les entreprises (augmentation de la surprime Cat nat, surprime GAREAT, nouveau projet de surprime « émeute »). J'ai la conviction que l'AMRAE doit pleinement assumer son rôle de défense des entreprises comme elle l'a fait avec succès sur le sujet des captives en proposant des alternatives basées sur la gestion des risques face à la tentation d'une fiscalité indiscriminée.